

Compte Rendu du conseil Municipal du 18 janvier 2022 à 18 h 30

Présents : Gilles Ripert, Jean Marcel Guigou, Raphael Cardona, François Sanchez, Éric Mollet-Gervasoni, Hélène Bleuzen, Chantal Exbrayat-Dumas

Absent excusé : Sébastien Vera, Absents non excusés : Catherine CAPEK

Gilles RIPERT est désigné secrétaire de séance - Début de séance 18h30 – Fin de la séance 19H40

Extrait délibération 2022-01 Décision modificative N° 3

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 16 1641 OPFI	24,00		
D I 21 2135 10009		774,00	
D I 21 2135 30	750,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	774,00	
	Réductions	774,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	774,00
Solde Réductions	774,00
Ouv. - Réd.	

Approuvé à l'Unanimité

Extrait délibération 2022-02 Décision modificative N° 4

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 67 678		11,00	
D F 68 6817	11,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		11,00
	Réductions		11,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	11,00
Solde Réductions	11,00
Ouv. - Réd.	

Approuvé à l'Unanimité

Extrait délibération 2022.03 – Décision modificative N°5

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 041 1313 OPNI (ordre)	102 600,00		
R I 041 1323 OPNI (ordre)	102 600,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	102 600,00	
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	102 600,00	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

Approuvé à l'Unanimité

Extrait délibération 2022.04 – Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le projet d'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments communaux (la mairie, l'école et la bibliothèque) ainsi que la mise en sécurité du réseau informatique de la mairie et dont le coût prévisionnel s'élève à 58 080.00 € HT soit 69 696.00 € TTC est susceptible de bénéficier de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total HT	58 080.00 €
DETR :	20 580.00 €
CDST :	11 400.00 €
Autofinancement communal :	26 100.00 €

Monsieur le Maire précise que le dossier de demande de subvention comportera les éléments suivants :

1. Dossier de base

- La présente délibération du conseil municipal adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement
- Le plan de financement prévisionnel
- Le contrat de solidarité territoriale 2020-2022
- Les devis descriptifs détaillés
- Plan de situation
- Relevé de propriété

Approuvé à l'Unanimité

Extrait délibération 2022.05 – Adoption des restes à réaliser 2021

M. le Maire rappelle que le montant des restes à réaliser, tant en section d'investissement que de fonctionnement est déterminé à partir de la comptabilité d'engagement dont la tenue obligatoire par l'ordonnateur résulte de la loi. Les restes à réaliser doivent être sincères dans leur inscription et dans leur contenu.

Les restes à réaliser correspondent :

- en d'investissement aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice ;
- en recettes d'investissement, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre de recettes.

M. le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2021 intervenant le 31 décembre 2021, il convient pour assurer le paiement des dépenses prévues et non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2022 lors du vote du budget.

- le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 390 981.60 €

Dépense	390 981,60
Op. - OPFI Opération financière	0,72
Op. - 10007 ACQUISITION MOBILIER ET MATERL	486,43
Op. - 10009 TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX	79 034,00
Op. - 11 ADRESSAGE ET SIGNALISATION	3 771,83
Op. - 20 REVISION PLU	25 500,00
Op. - 23 AMENAGEMENT PLACE ET PARKING	1 000,00
Op. - 30 TRAVAUX DE BATIMENTS	0,60
Op. - 42 ACQUISITION TERRAIN	10 000,00
Op. - 46 ETUDE AMENAGEMENT ESPACE CENTRAL	110 000,00
Op. - 48 AMENAGEMENT ESPACE DE LOISIRS	4 185,80
Op. - 54 AMELIORATION PERFORMANCE ENERGETIQUE BATIMENTS COM	86 002,22
Op. - 55 EXTENSION BISTROT DE PAYS	71 000,00

Approuvé à l'Unanimité